Le SENAT.

AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

VOL. IX. MANITOBA. No 3.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, SAMEDI, 7 JUIN, 1879.

BROCHE A CLOTURE !

Ayant été nommé Agents pour la plus GRANDE COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE BROCHE OU FIL DE FER A CLOTURE, dans l'Amérique, nous sommes prêts à remplir toutes les commandes qu'on voudra bien nous confier, article bien supérieure à tous les autres.

MULHOLLAND FRÈRES.

FERRONNERIE

Mulholland Freres,

ENSEIGNE DE LA

SCIE ROUGE

GRANDE RUE,

WINNIPEG

Mulholland Freres,

Coutellerie,	Limes,
Argenterie Plaquée,	Serrures,
Cuillères et Fourchettes,	Pentures,
Rasoirs,	Bolts,
Fer,	Etrilles,
Huile de Charbon,	Brosses,
Lampes et Lanternes,	Moulins à Café,
Planches à tuyauter,	Patins,
Clochettes pour Sleighs,	Vernis à tuyaux,
Ficelle,	Cirage,
Ligneux,	Balances,
Outils de Menuisier,	Cribles,
Peintures,	Teintures,
Fer à repasser,	Pieges,
Huiles,	Fil de laiton
Terebentine,	Fusils, 1ère qualité
Vernis,	Poudre,
Vitre,	Plomb,
Mastic,	Cartouches,
Câble,	Boites,
Etoupe,	Colliers à chien,
Toile à emballer,	Hameçons,
Courroies de cuir,	Pompes,
Cuir,	Tuyaux de plomb
Fourches à foin,	Tuyaux de fer,
Fourches à fumier,	Boyaux (hose)
Manches,	Lavoirs,
Bêches,	Couchettes de fer,
Casseroles en faïence,	Pelles,
Pelles à grain,	Chaudrons,
Faulx,	Joug à bœufs,
Crochets,	Fer,
Pics,	Acier,
Defrichoir,	Enclumes,
Grattes,	Vis,
Tarrières pour la terre,	Marteaux,
Haches,	Fer à cheval,
Scies,	Clous à cheval.

POELES

Poêles de cuisine, Poêles de salon,
Poêles, Poêles à charbon.

FERBLANTERIE

Un assortiment complet en magasin, commandes reçues et remplies.

OUTILS.

Nos instruments oratoires, outils de menuisier, haches, etc., sont de la meilleure qualité, et nos prix très-raisonnables.

VENANT D'ARRIVER.

Un char de papier de goudronné pour maisons, Clous à planches, Huile de charbon, Poêles de cuisine et de salon.

MULHOLLAND FRERES.

Winnipeg, 1er Mai, 1879—2ms.

LA

BOULE ROUGE

MAGASIN DE NOUVEAUTES,

HARDES FAITES

ET

Etablissement de Tailleur.

Assortiment complet dans chaque ligne aux prix les plus bas.

Nouvelles Marchandises

reçues tous les jours ; marquées au prix coûtant, comme préparation au système de

Paiement au Comptant,

à commencer du

1er. Mai Prochain.

——(o)——

Des circulaires donnant les prix reduits seront distribuées à cette époque qui prouveront au public les avantages à retirer des achats faits au comptant.

——o——

L'établissement de Tailleur est comme toujours sous la direction d'un Tailleur de Première Classe.

La Boule Rouge.

249 GRANDE RUE 249

WINNIPEG.

A. H. BERTRAND

1m

Stobart, Eden & Cie

MARCHANDISES POUR TRAITEURS

Couvertes,

Capots,

Chales,

Indiennes, &c.

EN GRANDE VARIETE.

——(o)——

THE, TABAC, SUCRE, &c., &c.

Robes, Fourrures, Peaux et Pemmican Achetes et Vendus.

CHINA HALL — MAGASIN DE PORCELAINES

GRANDE RUE - WINNIPEG.

——(o)——

Faienceries,

Porcelaines, Anglaises et Francaises

Verreries,

Cristeaux et Articles de Fantaisie.

STOBART, EDEN & CIE

8 Mai, 1879—12m

LYSTER

Est le seul Magasin de Hardes Faites dans Manitoba. Si vous voulez des Bonnes Marchandises et à très-bas prix. Allez chez

LYSTER

——(o)——

On y vend à plus bas prix que partout ailleurs pour la raison que l'acheteur n'y trouve que des marchandises pour Messieurs, tels que Habillements, Chapeaux, Chemises, etc., etc., etc., achetés en grande quantité.

273 GRANDE RUE,

WINNIPEG.

Winnipeg, 1er Mai, 1879—2ms.

J. DUBUC

AVOCAT.

245, en haut, Grande Rue, 245,

WINNIPEG.

Avis.

Le Dr. T. Fafard, a ouvert un bureau à St. Boniface, Avenue Taché, au-dessus du Magasin de M. EDOUARD PRINCE.
Heures de Bureau, de 8 heures à 10 heures A. M., de 1 à 3 P. M. et de 6 heures à 8 heures P. M.

Applications pour Licences dans la PROVINCE DE MANITOBA.

——o——

Edward Burneil, (Westbourne)	Hôtels.
Harry Burnell, (Totogon)	"
William Billiards	"
Hutcheson et Scott	"
Louis Dwensing	"
Avez Bexted, (Emerson)	"
William Ward	"
Solomon Johns, (Morris)	"
Wm. Lyon	"
George White	"
Archibald McDonald, Portage...	"
George Gray, Headingly)	"
Wm. Stevenson, (Headingly)....	"
James Triston, (St. Frs.-XavierE	"
James McCann, St. Boniface E..	"
Fidèle Mondor, " ..	"
P. H. Prince, " ..	"
E. C. Prince " ..	"
F. Falcher, " ..	"
R. P. ulligan, " O..	"
Alex McDonald, Selkirk Ouest..	"
Caldweld et Moore " ..	"
Boucher et West " Est..	"
Stakes et Doyle, (St. Charles)...	"
Hugh McKenzie, Gladstone......	"
S. J. Lowe, Union Point	"
M. Quigley, Winnipeg	"
Ls. Paiement, "	"
O'Connor et O'Brien, Winnipeg	"
R. N. Phillipps, Winnipeg	"
E. Brisebois, St. Norbert	Groceries
Duncan Matheson, West Lynne	"
Henry Moncrief, St. Frs.-Xavier	"
E. W. Gigot, Portage Laprairie.	"
Wm. Flett, Fort de Pierre......	"
Robert Bullock, Selkirk Ouest..	"

JOHN FRASER,
Président.

Winnipeg, 4 Juin, 1879. 2f

ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL "LE METIS."

Le seul Organe Français publié dans le Nord-Ouest.

l'Abonnement est de $2 50 par Annee,

PAYABLE D'AVANCE.

Tous ceux qui desireront le recevoir voudront bien s'adresser a J. C. S. ROYAL, Gerant.

LE "METIS."

Jeudi, 7 Juin, 1879.

Les Explications Ministerielles.

Aussitôt après les affaires de routine, dans la séance du 4, mercredi, l'Hon. M. Norquay se leva et dit que conformément à sa promesse de la veille, il allait annoncer à la Chambre la reconstruction du ministère qui venait d'être consommée, à savoir : M. Norquay, chef du gouvernement et Trésorier-Provincial ; M. Walker, Proc-Général ; M. Brown, Secrét-Provincial ; M. Biggs, Ministre des Travaux Publics ; et M. J. Taylor, Ministre d'Agriculture. En outre, le programme du nouveau cabinet comprenait

1o. La réduction des frais d'impressions publiques en langue française en diminuant considérablement les impressions faites dans cette langue, et aussi la réduction au plus bas coût possible les impressions publiques en langue anglaise ;

2o. Une délimitation nouvelle des divisions électorales nécessitée par l'immigration et la colonisation de la Province ;

3o. L'agrandissement de la Province ; et enfin

4o. Une répartition plus exacte (*more careful*) des fonds destinés aux écoles.

M. Norquay s'assit après cet énoncé ; mais M. Royal dit que la Chambre avait droit à plus d'éclaircissements et sur ces changements ministériels et sur les causes qui les avaient amenés, et qu'il était du devoir du chef du cabinet de les fournir.

M. Norquay reprit alors la parole et dit en substance que si les députés français avaient voulu continuer leur appui au gouvernement, le cabinet serait resté tel qu'il était d'abord composé, 3 anglais et 2 français ; mais que puisqu'ils le lui avaient retiré, il ne lui était pas resté d'autre alternative que de former un ministère exclusivement composé d'anglais ; que c'était la faute du parti français s'il se trouvait exclu de toute participation au gouvernement du pays, etc.

M. Royal, dans un discours de 2 heures, retraça l'histoire de la formation des diverses ministères qui se sont succédés dans la Province depuis 1870, dit que la politique inaugurée par M. Archibald, premier gouverneur de Manitoba, continuée par MM. Girard, Davis, Norquay et lui-même, avait été de choisir les hommes les plus influents et les plus capables de chaque Législature pour en former le gouvernement, que le pays s'était parfaitement trouvé de cette politique ne reconnaissant dans les affaires locales ni conservateurs, ni libéraux, et qu'à M. Norquay était échu le triste rôle d'avoir brisé la chaîne de cettre tradition salutaire, et d'avoir inauguré une politique d'exclusivisme national, toute pétrie de haines personnelles et de préjugés de race. Eh ! bien, puisque le généreux mouvement du parti français en faveur du parti anglais est ainsi reçu, le temps est arrivé d'inaugurer la politique du parti et de former des gouvernements à l'avenir qui soient ou purement conservateurs ou absolument réformistes ou *grits*.

M. Royal aborda également la question personnelle que les membres réformistes du parti anglais ont tant exploitée aux dernières élections générales, et s'efforça de démontrer que si on lui en voulait à lui c'était d'abord et exclusivement parcequ'il avait l'entière confiance du parti français, qu'on voulait frapper la tête afin d'avoir meilleur marché du reste, que personne n'avait cru aux infamies débitées sur son compte par deux ignobles rénégats durant les dernières élections générales, et qu'il était souverainement injuste de la part de M. Norquay d'y référer par une minute en conseil, surtout après que pas un seul député, lors des débats sur l'adresse en février dernier, n'avait jugé à propos d'en dire un mot.

M. Royal, quoique s'exprimant en anglais, fut à maintes reprises applaudi par les galeries encombrées d'un public avide et impatient d'avoir l'énigme de la crise amenée par la trahison de M. Norquay.

Nous avions raison de le dire dernièrement ; si un certain parti de radicaux anglais sont contents de voir M Norquay arborer leurs devises et leurs couleurs; un grand nombre, la majorité peut être de la population anglaise, voit avec peine et désapprouve hautement la guerre de races et de fanatisme que M. Norquay a entreprise tout à coup afin de garder un portefeuille qui lui échappait des mains. L'opinion lui est défavorable, malgré qu'en ait di: le *Times*.

M. Norquay a répondu trè faiblement à M. Royal, de l'aveu unanime ; il était hésitant, embarrassé et n'a pu donner sa réplique qu'à force de notes qu'il consultait à tout bout de champ

M. LaRivière, député de St. Boniface, a clos la séance par un excellent discours en français. M. Norquay dit il, en annonçant son ministère anglais, a promis de ne pas nous faire d'injustices ; mais qu'est son ministère, sinon la consommation de la plus grande injustice ? Comment nous fier à ses promesses après qu'il nous a trahis, comme il vient de le faire? D'ailleurs, M. Norquay n'a-t-il pas toujours trahi depuis qu'il est dans la vie publique Quels sont les amis qu'il n'a pas trahis, les partis qu'il n'a pas trahis, les gouvernements qu'il n'a pas trahis? Quant à une nouvelle loi électorale, c'est un prétexte absurde : pourquoi ne pas attendre jusqu'en 1881, époque recensement fédéral, vu surtout le fait que le pays *sort* des élections générales ? Si, dit en terminant l'hon. député M Norquay et son petit parti veulent fouler à leurs pieds nos droits et nos privilèges, qu'ils sachent que nous épuiserons, pour les entraver, tous les moyens que la constitution nous fournit, et que si nous échouons encore une fois nous en appellerons à un tribunal qui nous rendra la justice qu'on nous refuse ici."

M. Brown, le secrétaire provincial allait commencer à parler lorsque l'Orateur déclara qu'il était six heures, et l'ajournement fut pris au lendemain.

Nous donnerons mercredi le compte rendu analytique des séances de jeudi, de vendredi et de lundi.

LA LEGISLATURE.

Il y a eu une courte séance le vendredi 30 mai ; on se souvient que la veille M. Norquay, ayant commencé des explication ministérielles, dut se rasseoir et les ajourner à une autre occasion.

Le rapport de la délégation à Ottawa de MM. Norquay et Royal fut déposé devant la Chambre, et diverses mesures occupèrent ensuite l'attention de la Législature, entr'autres un bill réduisant à une piastre par jour la paie des petits et grands jurés ainsi que des témoins de la Couronne.

M. Royal pria M. le Procureur-Général Walker de vouloir bien expliquer la mesure en français aux députés qui n'entendent que cette langue : le cabinet se regarda et resta coi

Arrivé à la clause réduisant la paie des témoins et des jurés, M Taillefer fit un excellent discours pour démontrer l'injustice de la mesure envers le peuple de la campagne. "Le gouvernement, dit-il, "veut réduire à une piastre une indemnité déjà trop peu élevée : "comment voulez-vous qu'un jury "se loge et se pensionne à Winnipeg pour une piastre par jour, "alors qu'il en coûte deux fois cette "somme dans le moindre hôtel ?" C'est une criante injustice contre laquelle l'hon. député proteste vivement, et il termine ses observations en proposant un amendement rétablissant la paie à deux piastres, c'est-à-dire au prix déjà fixé par statuts en 1875.

M. Scott se déclara fortement pour l'amendement, et la Chambre ayant voté, la proposition de M. Taillefer fut emportée par 11 voix contre 10. Première défaite du gouvernement !

MM. Royal, Larivière, Taillefer, Schmidt, Goulet, Burke, Murray, Nolin, Delorme, Scott et Gunn votèrent dans l'affirmative ; MM Norquay, Walker, Brown, Sutherland, Cowan, McKenzie, Taylor, Lusted Sutherland et Biggs dans la négative.

S'il est une règle parlementaire bien connue et respectée avec un soin jaloux c'est celle qui se rapporte au vote d'argent : la Chambre ne peut pas, ne doit pas adopter aucune loi comportant une dépense plus élevée que celle recommandée par la Reine, le Gouverneur-Général ou son représentant, dans un message à cet effet.

L'Orateur Sifton, le plus grand *ignoramus* qui ait jamais siégé dans une province anglaise, ne s'est aucunement douté de l'irrégularité de l'amendement ; le gouvernement de M. Norquay a fait preuve de la même ignorance, de sorte que M. Taillefer a emporté la motion à la barbe de tous ces grands protecteurs des droits et privilèges de la Couronne.

En réponse à M. Sutherland, M. Norquay qui remplit la charge de Ministre des Travaux Publics par *intérim*, a dit que c'était l'intention du gouvernement cette année d'ouvrir la rivière la Seine.

M. Taillefer ayant demandé au gouvernement de construire un pont sur la rivière aux Rats, il lui fut répondu que le gouvernement y penserait.

M. LaRivière demanda copie du rapport de l'exploration préliminaire de la rivière la Seine dans le but d'ouvrir ce cours d'eau : accordé. Et la chambre s'ajourne à cinq heures.

Il n'y eut pas de séance le samedi.

Lundi dernier, 2 juin, la chambre a siégé une demi heure environ.

L'orateur présente le rapport du bibliothécaire, et M. le Procureur-Général Walker lit à la chambre le rapport du comité des bills privés dans lequel se trouve compris le bill amendant l'acte d'Incorporation de Mgr. l'Archevêque Taché ; avis de la seconde lecture du bill est donné par M. Royal.

L'Orateur informe la chambre qu'il a reçu le rapport de l'Hon juge Betournay dans la cause de la contestation de l'élection de Ste. Anne par lequel le député actuel, M. Chs Nolin perd son siège et est frappé pour sept ans d'incapacité politique pour faits de corruption personnelle.

M. Royal demande si l'Orateur a émané son bref pour une nouvelle élection, celui-ci répond que non et commence l'appel des ordres du jour. L'hon. M. Norquay se lève alors et propose l'ajournement ; M LaRivière lui demande alors s'il se propose de donner les explications promises hier M. Norquay dit que lorsque le temps en sera venu il donnera les plus amples explications et la Chambre s'ajourne

La séance de mardi, 3 juin, dura à peine vingt minutes ; et après les affaires de routine, M. Norquay demanda l'ajournement ajoutant qu'il serait prêt le lendemain mercredi à donner les explications ministérielles En attendant, reprit-il, j'ai à annoncer à la Chambre que la résignation de M. Delorme, offerte le 29 avec celle de M Royal, vient d'être acceptée.

M. Schmidt ayant demandé si le gouvernement se proposait de continuer l'arpentage du grand chemin sur la rive sud de l'Assiniboine, M Norquay lui répondit que partout où il serait nécessaire le gouvernement ferait les arpentages demandés. Il avait répondu la même chose quelques jours auparavant à M Bourke au sujet de l'arpentage du chemin, sur le même côté de la rivière, à la Baie St. Paul.

Nouvelles Locales.

—Demain la grande fête de la Trinité.

—Temps superbe, un peu frais. Les grains ont la plus belle apparence.

—Les travaux sur l'avenue Provencher sont terminés ; il reste encore les petits ponts (*culverts*) à faire.

—M. R. G. Désautels est de retour de son voyage au Canada depuis samedi dernier.

—M. Royal occupe en chambre le siège de M. Sutherland, M Delorme celui de M Taylor.

—Les rapports des débats par le *Free Press* sont dignes et très impartiaux ; nous ne pouvons en dire autant de ceux du *Times*.

—Les brefs pour les deux nouvelles élections sont sortis hier. La nomination a lieu le 17 et la votation le 24.

—On dit que l'hon. McKenzie Bowell, Ministre des Douanes, laissera Ottawa pour Winnipeg le 20 courant.

—Il y a eu hier soir une réunion importante de la Société de Colonisation au bureau de M. LaRivière, M. Lanciault, de St. Jean Baptiste, y assistait.

—Il y a eu mardi une réunion des conseillers du barreau et trois nouveaux avocats venant d'Ontario, ont été admis à la pratique dans cette Province.

—Un canon du calibre no. 6 a été récemment découvert chez un métis à l'ouest de la Rivière Rouge par le chef de Police Power. On dit que c'est une relique de 1869.

—Il paraît que John Sutherland, le *scotchman* ex M.P.P. va se présenter à St. Paul contre M. Biggs, et M. Wm. Tait contre M J. Taylor à Headingly.

—M. McKenzie, avocat de l'Hon. M. Nolin a donné avis d'appel contre le jugement du juge Betournay dans l'affaire de la contestation de l'élection de Ste. Anne. La cause sera entendue le 20 de ce mois.

—M. Norquay, parait il aurait successivement offert des portefeuilles à MM. Goulet, Delorme, Bourke, Murray et à l'Hon. M. Dubuc. Va sans dire que chaque fois on lui a dit qu'il se trompait de porte.

—MM. N. Bétournay et P. Haverty du Collège de St. Boniface, ont obtenu un beau succès aux derniers examens de l'Université de Manitoba. M P. Haverty ayant eu 797 points et M. N. Betournay 743½ sur 1180 points possibles (maximum).

—L'Hon. M. Dubuc fait construire à l'angle des Avenues Provencher et Taché un magasin à deux etages de 20x34 pieds ; l'entrepreneur est M Morache, et la bâtisse sera finie avant deux semaines. La maison a été levée hier.

—M. Charles Lalime, l'actif agent l'émigration des Etats Unis, doit amener, au commencement de juillet un nouveau détachement d'émigrants au Manitoba. Nous empruntons cette nouvelle au *Nouveau Monde* du 28 mai.

—Le département des Dames, chez MM Stobart, Eden & Cie., est sous la direction de M. O. Lanctot. M. Lanctot invite tous ses amis et les canadiens-français à aller lui faire une visite afin de se convaincre par eux mêmes du bon marché et de la qualité des marchandises.

—Nous regrettons d'apprendre que M. le Curé Cherrier a failli être victime d'un accident très-sérieux ; son cheval s'est emporté, et la voiture s'est brisée en morceaux. Nous sommes heureux d'avoir à dire que Messire Cherrier n'a eu aucun mal, grâce à Dieu !

—M. LaRivière a parlé hier en anglais de façon à s'attirer des louanges de tous ; M Taillefer a fait hier aussi un très-éloquent discours en français. La veille, jeudi, M Schmidt a noblement revendiqué les droits de la population française et a été beaucoup admiré et applaudi.

—Le Capitaine Scott a mis le feu aux étoupes hier après midi à la chambre ; il s'est défendu contre M Biggs, a attaqué M. Norquay, a hautement désapprouvé l'exclusion du parti français dans le gouvernement et dit qu'un tel ordre de choses était anormal et ne durerait pas.

Ce discours a fait une très-grande sensation.

—Les élections générales d'Ontario ont eu lieu jeudi dernier, et les *grits* ou réformistes ou libéraux ont à peu près maintenu leurs positions La majorité du gouvernement Mowatt serait de 27 au lieu de 30 sur une chambre composée de 88 membres

L'Hon. M. Morris a été élu à Toronto.

—La première convocation de l'Université de Manitoba a eu lieu jeudi dernier à 2 heures à Winnipeg sous la présidence du vice chancelier, l'Hon. M. Royal. Onze étudiants se sont présentés aux examens préliminaires, cinq du Collège St John, quatre du Collège Manitoba et deux du Collège St. Boniface, et nous nous empressons de dire que parmi les élèves qui ont subi leurs examens avec le plus de distinction, nous comptons les deux élèves de St Boniface, MM. Betournay et Haverty.

Le Vice-chancelier, après avoir fait lire le rapport des examinateurs, félicita les étudiants sur leurs succès, et leur annonça que la médaille d'or du gouverneur-général ne serait donnée qu'en 1880 aux examens pour les grades universitaires, et que cette année-là médaille d'argent avait été dignement gagnée par M. R Machray, du Collège St. John

Parmi les personnes présentes se trouvaient l'Hon. Juge Betournay, et diverses professeurs des collèges affiliés.